

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le septième (7^e) jour de juillet 2014 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absence motivée :

Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption des procès-verbaux	Décisions
	• Session ordinaire du 2 juin 2014	
	• Session extraordinaire du 18 juin 2014	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 7 juillet 14	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Engagement d'un employé de voirie	Décision
2.3	Indicateurs de gestion 2013	Décision
2.4	Photocopieur couleur	Décision
2.5	Congrès FQM en septembre	Décision
2.6	Pique-nique familial – nomination	Décision

3- Aqueduc et égout

3.1	Contrat : vannes et débitmètres	Décision
-----	---------------------------------	----------

4- Sécurité publique

5- Voirie

5.1	Devis technique - camion	Décision
5.2	Rang Elgin : travaux à venir	Décision

6- Urbanisme et environnement

6.1	Avis de motion : premier projet règlement no. 1102	Information
6.2	Premier projet de règlement no. 1102	Décision
6.3	Mandat à la MRC du Granit	Décision
6.4	Nomination des élus sur le CCU	Décision
6.5	Rapport du CCU	Information
6.6	Rapport des permis émis pour 2014	Information

7- Loisirs et culture

7.1	Quotes-parts à la MRC du Granit	Décision
7.2	Chalet des loisirs : aménagement toilette publique	Décision
7.3	Politique de remboursement de surcharge	Décision
7.4	Projet du Domaine Aylmer	Décision

8- Affaires diverses

8.1	Correction du gentilé « Stratfordois »	Décision
-----	--	----------

9- Liste de la correspondance

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2014-07-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption des procès-verbaux

• Session ordinaire du 2 juin 2014

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 2 juin 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-07-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- **Session extraordinaire du 18 juin 2014**

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 18 juin 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-07-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Au bénéfice des citoyens(nes) présent(e)s dans la salle, monsieur André Gamache fait un retour sur les principaux points à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

LISTE DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 JUILLET 2014

1	INFOTECH	249,36 \$
4	STRATFORD - PETITE CAISSE	245,80 \$
8	DANY ST-ONGE	935,95 \$
9	BILO-FORGE INC.	76,92 \$
10	EXCAVATION GAGNON & FRÈRES INC.	30 445,75 \$
15	GESCONEL INC.	57,38 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	54 572,28 \$
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	243,75 \$
29	VILLE DE DISRAELI	6 193,15 \$
31	DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	4 873,76 \$
34	MEGABURO	556,06 \$
37	ROULEAU & FRÈRES SPORTS INC.	298,92 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	60,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	62,10 \$
100	MINISTRE DES FINANCES	156,43 \$
120	CARRA	878,40 \$
258	JOCELYN ROY ÉLECTRIQUE 2010 INC.	1 114,37 \$
301	MARCHE RÉJEAN PROTEAU INC.	43,40 \$
321	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	59,97 \$
356	SOMAVRAC INC.	7 321,61 \$
384	HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	407,18 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	2 252,85 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	429,03 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	5 547,54 \$
572	FONDACTION	2 174,26 \$
584	BATIRENTE	1 087,13 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	42,58 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	51,97 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 426,62 \$
769	ALARMS MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	103,48 \$
804	EBI-TECH INC.	2 798,50 \$
833	CANSEL	153,15 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	2 772,65 \$
892	ATELIER R.N. SENC.	89,68 \$
1022	WEBLEX DESIGN INC.	992,36 \$
1066	ALSCO CORP.	246,14 \$
1077	BATTERIES EXPERT (BATTERIES GB)	170,54 \$
1081	SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	15 762,45 \$
1102	GARAGE S. LUCAS	31,70 \$

1120	ANDRÉ GAMACHE	107,97 \$
1142	PUBLIFORME INC.	703,65 \$
1178	SNC-LAVALIN	534,71 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	1 016,49 \$
1198	ESSOR ASSURANCES	89,25 \$
1213	MATÉRIAUX NOMELEBRO INC.	1 157,39 \$
1222	SERGE GÉLINAS INFORMATIQUE GPL	192,50 \$
1223	MÉLANIE MARTIN	80,91 \$
1264	L'ARSENAL	89,69 \$
1280	MAGBROOKE F.I. INC.	166,19 \$
1282	MÉCANIQUE N.S. INC.	294,23 \$
1284	9175-0828 QUÉBEC INC.	165,00 \$
1285	MBG PRODUCTION	75,88 \$
1286	9100-3210 QUÉBEC INC.	1 507,64 \$
1288	BIBIANE GAULIN	480,00 \$
1289	LIETTE FONTAINE	54,55 \$
1290	CACHET AMPLEMAN	77,03 \$
TOTAL		156 778,25 \$

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2014-07-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 7 juillet 2014

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 7 juillet 2014.

1.6 Rapports des présidents des comités

Aqueduc & Égouts

Daniel Poirier

- 1) Le 4 juillet, première journée d'installation des compteurs d'eau (volontaire).
- 2) Le contrat pour le remplacement des vannes et l'installation de débitmètres sera octroyé ce soir.

Relations de travail

André Gamache

Suite à l'ouverture d'un poste en voirie, une rencontre a eu lieu. Ce sujet sera traité au point 2.2.

Développement économique (OrganisAction)

André Gamache

- 1) En absence de madame Julie Marcotte, monsieur André Gamache prend la parole. Étant partenaire dans ce dossier, celui-ci va travailler conjointement avec madame Julie Marcotte dans le but de faciliter les échanges avec le comité OrganisAction.
- 2) Nouveau garage qui s'installe.
- 3) Le comité OrganisAction reprendra ses activités en septembre.

1) En juin :

- 130 voyages de gravier épandu
- Calcium épandu
- Creusage de fossés

2) En septembre, le conseil se penchera sur la gestion complète de la voirie.

3) Un appel d'offres sera lancé pour l'achat d'un camion (entretien des chemins en hiver).

Monsieur Simon Baillargeon ajoute que le conseil veut investir davantage dans les chemins.

Monsieur André Gamache complète l'information en insistant sur le fait que beaucoup de temps et d'argent sont investis dans l'entretien des chemins. Il réitère le fait qu'à l'automne, le conseil va se donner un plan d'ensemble dans lequel nous y retrouverons les grandes orientations afin d'améliorer les services en voirie.

Information & Communications**Sylvie Veilleux**

1) Plusieurs communiqués ont été transmis sur les événements ponctuels suivants : le grand défi Pierre Lavoie, la St-Jean, le projet du Domaine Aylmer.

2) Nouveauté sur le site web de la municipalité : « Babillard »

- Les citoyens peuvent échanger de l'information de toute sorte : achat, vente, etc.
- Le babillard est géré par la municipalité.

Finances & Budget**Daniel Poirier**

1) Surplus accumulé très intéressant qui permet d'affecter certaines sommes en cours de mandat. Les rapports remis par la direction sont analysés mensuellement.

2) Une rencontre a eu lieu en juin d'une durée de 3 heures suite au dépôt de documents par monsieur Yves Plante traitant de la taxation. Messieurs Yves Plante, Guy Cloutier, Onil Bergeron, Richard Picard et Daniel Poirier ont assisté à cette rencontre : le but étant d'analyser certains éléments comparatifs afin d'en dégager les tendances.

Monsieur Daniel Poirier a apprécié la rencontre et un suivi sera effectué lors du prochain budget; les éléments de cette rencontre seront pris en considération.

Urbanisme & Domaine Aylmer**J.-Denis Picard*****Urbanisme : J.-Denis Picard***

Une rencontre du comité consultatif d'urbanisme a eu lieu traitant 3 dérogations.

Domaine Aylmer : Madame Sylvie Veilleux

En entendant le projet optimum, les gens sont invités à participer à différentes activités. Certains aménagements sont apportés afin de faciliter l'accès aux installations.

Élément important pour l'avenir du Domaine Aylmer : Durant la première semaine des vacances de la construction, les gens seront invités à s'identifier en répondant à un petit sondage : ainsi nous saurons la provenance des utilisateurs.

Monsieur André Gamache a constaté l'achalandage lors de belles journées. Il ajoute que la S.Q. applique un programme particulier de surveillance afin de protéger nos installations.

Environnement

J.-Denis Picard

Monsieur André Gamache profite de l'occasion pour féliciter monsieur Daniel Poirier, nommé à la présidence de l'ARLA. La Municipalité de Stratford sera bien représentée en la personne de monsieur Daniel Poirier.

Monsieur Poirier tient à préciser qu'à chaque fois qu'il sera question au conseil de décision en lien avec l'ARLA ayant un impact financier, il va se retirer afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

J.-Denis Picard :

- Présentement, les camions de Gaudreau Environnement procèdent aux vidanges des installations septiques.
- Des inspecteurs de la MRC du Granit visitent les propriétés afin de récupérer les données du rôle d'évaluation.

Bâtiments

André Gamache

Le changement des fenêtres au Centre communautaire se poursuit : suite à une demande d'aide financière concernant des réparations au Centre communautaire, nous sommes en attente d'une réponse.

Loisirs, Culture & Bibliothèque

Richard Picard

Rapport sur la St-Jean :

- Très belle assistance qui augmente chaque année.
- Chapiteau, feux d'artifice, orchestre, feu de la St-Jean, différents jeux...
- Concours de vélos décorés
- Notre député monsieur Ghislain Bolduc a contribué financièrement pour un montant de 250 \$ ce qui a permis de remettre de beaux prix aux participants.

Rapport sur les activités au Domaine Aylmer : Sylvie Veilleux

Le projet ne lève pas. Elle répète qu'il y a des activités pour tous les âges. Madame Sylvie Veilleux fait un retour sur les activités prévues :

- Le mardi : enfants : De 5 à 12 ans de 8 h à 17 h
- Le mercredi : adultes : Activités qui favorisent l'intergénération
- Le jeudi : pour les adolescents 12 à 15 ans et plus, exemple : gumboots
- Le vendredi 11 juillet : première grande sortie à Valcartier et Aquarium de Québec.

Elle invite la population à transmettre leurs suggestions au comité.

Les membres du conseil se joignent à monsieur André Gamache pour féliciter madame Sylvie Veilleux et monsieur J.-Denis Picard ainsi que les membres du comité des loisirs pour l'organisation de la St-Jean : ce fut une grande réussite grâce à un travail impeccable. Il salue la persévérance de la conseillère madame Sylvie Veilleux surtout en rapport avec le projet du Domaine Aylmer.

Sécurité publique

André Gamache

Une première rencontre a eu lieu regroupant les services incendie des municipalités suivantes : Coleraine, Garthby-Beaulac, Disraeli et Stratford. Deux fonctionnaires du Ministère de la Sécurité publique étaient présents.

Le sujet étant l'analyse de nos services incendie. La Municipalité de Weedon ne participera pas à ces rencontres. L'étude est enclenchée et sera d'une durée d'environ 12 à 18 mois. Elle permettra de valider la nécessité du jumelage des services en vue d'augmenter l'efficacité, que ce soit en mesure d'urgence ou encore pour l'application du schéma de couverture de risques. C'est un processus très sérieux qui n'engage en rien la municipalité.

Monsieur André Gamache ajoute que les pompiers de Stratford ont été honorés la semaine dernière en reconnaissance de leur travail lors de la Tragédie de Lac-Mégantic; une photo est présentée à l'écran.

Internet Haute Vitesse

Sylvie Veilleux

Madame Veilleux dresse un compte-rendu sommaire suite aux 2 réunions auxquelles elle a assisté :

- 10 à 12 personnes à l'AGA
- 249 abonnés au 31 mars, en progression constante
- 12 réunions du CA dans la dernière année
- Léger déficit
- Nouveau logo : communications Stratford
- Recherche de nouveaux bénévoles
- Le comité travaille constamment à l'amélioration des services. Il projette l'engagement d'une ressource qui pourrait effectuer de légères réparations.
- Le recrutement s'effectue vers Stornoway

En terminant, madame Sylvie Veilleux salue l'implication de ces bénévoles.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2014-07-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Engagement d'un employé de voirie

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford se doit de combler un poste en voirie;

Considérant que celle-ci n'a reçu qu'un CV suite à l'affichage interne concernant l'ouverture d'un poste régulier en voirie;

Considérant que monsieur Christian Vachon a été rencontré et que celui-ci a les compétences pour combler les exigences du poste;

Considérant que suite à cette rencontre, les deux parties sont très satisfaites;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu ;

De procéder à l'engagement de monsieur Christian Vachon comme opérateur journalier en date du 14 juillet 2014 et qu'il soit rémunéré au taux de l'échelle 5 ayant travaillé pour la municipalité auparavant comme occasionnel.

2014-07-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise que l'arrivée de monsieur Christian Vachon va apporter un « plus » à l'équipe de la voirie. Considérant que certains employés ont demandé une diminution de leurs heures de travail, le geste s'avère peu coûteux.

2.3 Indicateurs de gestion 2013

Le rapport « Indicateurs de gestion 2013 » transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire est déposé en séance régulière du conseil.

Le rapport permet d'évaluer les performances de notre municipalité dans différents secteurs.

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu ;

D'accepter le rapport des indicateurs de gestion applicable à l'année 2013, préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, tel qu'exigé par la loi sur la fiscalité municipale.

2014-07-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur Daniel Poirier explique qu'il s'agit d'un rapport étalé sur 3 ans déterminant les coûts reliés à chaque service municipal.

Monsieur André Gamache invite les citoyens intéressés à en faire la demande en s'adressant au bureau municipal.

2.4 Photocopieur couleur

Considérant la volonté du conseil pour que le Stratford-Info soit imprimé en partie en couleurs;

Considérant que la municipalité a reçu 2 soumissions dans le but d'acquérir un photocopieur couleur en location/achat soit de Mégaburo et GDXBureautique;

Considérant que suite à l'analyse de ces soumissions et diverses vérifications, la municipalité désire obtenir un photocopieur Xérox ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

D'autoriser madame Manon Goulet à faire le suivi dans ce dossier avec le fournisseur GDX Bureautique et signer tout document pour l'acquisition d'un photocopieur Xérox 7835 en location/achat pour une période de 5 ans.

2014-07-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise qu'après analyse de ce dossier : la municipalité bénéficiera d'un outil de travail plus moderne sensiblement au même coût.

Pour terminer, madame Sylvie Veilleux mentionne que la municipalité peut céder l'ancien photocopieur aux organismes du milieu.

2.5 Congrès FQM en septembre

Considérant l'intérêt de certains élus pour participer au congrès de la Fédération Québécoise des municipalités en septembre 2014;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu ;

De mandater un maximum de 2 personnes pour assister à ce congrès et de rembourser les frais de déplacement et de repas.

2014-07-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.6 Pique-nique familial – nomination

Considérant la demande de madame Luce Coulombe, présidente du comité du pique-nique familial de Stratford à l'effet d'obtenir la participation d'un élu sur ce comité ;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu ;

De nommer madame Julie Marcotte pour représenter le conseil sur ce comité.

2014-07-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Aqueduc et égout

3.1 Contrat : vannes et débitmètres

Considérant les informations reçues du MAMOT concernant la TECQ;

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford a reçu 2 soumissions conformes :

- Les Constructions de l'Amiante inc. 261 366.91 \$
- Lafontaine & fils inc. 330 702.22 \$

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu ;

D'octroyer le contrat en totalité à la compagnie Les Constructions de l'Amiante inc.
pour la somme de 261 366.91\$ taxes incluses.

2014-07-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Messieurs Gamache et Poirier ajoutent ceci :

La Municipalité de Stratford bénéficie d'un bon support de la part du MAMROT ce
qui nous permet :

- 1) d'effectuer en totalité le remplacement des vannes et l'ajout de débitmètres en
empiétant légèrement sur la TECQ 2014-2018.
- 2) selon les informations à ce jour, d'estimer recevoir un montant permettant la
réfection de la rue du Parc.
- 3) d'espérer un petit résiduel financier que l'on pourra affecter à d'autres projets.

4- Sécurité publique

5- Voirie

5.1 Devis technique – camion

Considérant que la Municipalité de Stratford désire acquérir un camion 6 roues 4x4
et suite au dépôt du devis technique par monsieur René Croteau, notre directeur des
travaux publics ;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu ;

D'accepter le devis technique proposé et de mandater madame Manon Goulet afin
d'enclencher le processus d'appel d'offres pour l'achat du camion.

2014-07-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Rang Elgin : travaux à venir

Considérant que l'état de la chaussée dans le rang Elgin exige l'exécution de certains
travaux majeurs (transitions);

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard
Et résolu ;

D'affecter la somme de 30 000 \$ provenant d'un surplus tarifaire du secteur voirie
d'été afin d'effectuer ces travaux.

2014-07-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Urbanisme et environnement

6.1 Avis de motion : premier projet règlement no 1102

Attendu la vente possible à un acheteur très sérieux de la propriété appartenant à
Scierie Beuchesne et Dubé;

Attendu qu'après vérification, la municipalité a été informée qu'une erreur s'est glissée il y a plusieurs années concernant le lot 45-9-P faisant partie de la transaction;

Attendu la demande déposée par Scierie Beauchesne et Dubé afin de rétablir les faits;

Par tous ces motifs, la conseillère madame Sylvie Veilleux donne un avis de motion qu'il sera présenté le projet de règlement no 1102 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'inclure dans la zone industrielle 2, le lot 45-9-P du Rang 2 SO.

6.2 Premier projet de règlement no. 1102

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le projet de règlement no. 1102 modifiant le règlement de zonage no. 1035 afin d'inclure dans la zone industrielle 2, le lot 45-9-P du Rang 2 SO.

Que conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation lors d'une l'assemblée publique qui sera tenue par le maire monsieur André Gamache, le 4 août 2014 à 19h00, au 165, avenue centrale Nord, Stratford.

Que le conseil mandate sa secrétaire-trésorière afin qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2014-07-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Mandat à la MRC du Granit

Considérant que la Municipalité de Stratford désire modifier son règlement de zonage no. 1035 suite à la demande de Scierie Beauchesne et Dubé;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

De mandater la MRC du Granit afin qu'elle modifie le règlement de zonage no. 1035 afin d'intégrer le lot 45-9-P du Rang 2 Sud-Ouest dans la zone industrielle 2.

2014-07-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.4 Nomination des élus sur le CCU

Considérant que monsieur J.-Denis Picard et madame Sylvie Veilleux sont respectivement porteur de dossiers et partenaire sur le comité Urbanisme et Domaine Aylmer;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu ;

De nommer monsieur J.-Denis Picard et madame Sylvie Veilleux pour représenter la municipalité sur le comité consultatif d'urbanisme.

2014-07-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.5 Rapport du CCU

Le conseil prend dépôt du rapport du Comité consultatif d'urbanisme. Les dérogations seront traitées à la prochaine séance du conseil. Les avis publics seront affichés conformément à la loi.

6.6 Rapport des permis émis pour 2014

Le conseil prend dépôt du rapport des permis émis pour 2014, remis par l'inspecteur en bâtiment et environnement.

7- Loisirs et culture

7.1 Quotes-parts à la MRC du Granit

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford juge qu'il sera plus avantageux pour sa population d'organiser elle-même ses activités de loisirs et culturelles;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu ;

D'aviser la MRC du Granit que la Municipalité du Canton de Stratford désire se retirer, pour l'année 2015, des deux dossiers collectifs suivants : Loisirs et agent culturel.

De transmettre à la MRC du Granit une lettre l'informant qu'elle est à revoir son implication en ce qui a trait à la quote-part du Centre local de développement (CLD).

2014-07-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise qu'un montant d'environ 9 200 \$ sera versé à la MRC du Granit en quotes-parts pour l'année 2014. Après analyse, les membres du conseil en viennent à la conclusion que la Municipalité bénéficiera de retombées plus positives en s'occupant elle-même de la gestion de ses activités de loisirs et culturelles.

Dans le dossier du CLD (Centre local de développement) le conseil se penche sur le bilan des dernières années : Stratford est pénalisée, comme Frontenac et Lambton, puisque les calculs se font sur l'évaluation foncière et non sur la population. Cependant, le conseil ne remet nullement en question le travail de notre agente rurale qui fait un travail exceptionnel.

Des efforts ont été faits précédemment, sans grand résultat. Par cette résolution, le conseil de Stratford désire passer un message clair. C'est un dossier à suivre...

7.2 Chalet des loisirs : aménagement toilette publique

Considérant que la Municipalité de Stratford désire répondre à la demande concernant l'accessibilité à une toilette par tous et en tout temps; ce qui constitue une augmentation des services à la clientèle passante ;

Considérant qu'il est possible, selon le directeur des travaux publics, d'aménager rapidement et à faible coût des toilettes au chalet des loisirs ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

D'apporter les modifications nécessaires au bâtiment des loisirs afin d'y aménager une installation sanitaire accessible en tout temps.

2014-07-18

Qu'un panneau indicateur soit installé bien en vue afin de signaler cet ajout.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.3 Politique de remboursement de surcharge

Considérant les surcharges imposées aux familles de Stratford suite aux activités sportives pratiquées à Disraeli par leurs enfants;

Considérant la demande exprimée par une dizaine de parents à l'effet de recevoir un remboursement de la surcharge;

Considérant que le comité des loisirs a élaboré une politique de remboursement analysée par les membres du conseil;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

Que la Municipalité de Stratford accepte la politique déposée déterminant les modalités à respecter.

2014-07-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SURCHARGE POUR ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURELLES 2014

Objectifs

Le Conseil municipal de Stratford et le Comité des loisirs reconnaissent :

- l'importance des saines habitudes de vie et de l'activité physique pour toutes les citoyennes et les citoyens, en particulier chez les jeunes;
- l'importance des activités de loisir et culturelles comme facteur de développement personnel et social;
- la difficulté des petites municipalités à organiser des activités collectives de loisirs en raison du nombre peu élevé de jeunes résidant dans la municipalité;
- la pertinence de faciliter l'accès des loisirs collectifs offerts par les municipalités environnantes non disponibles à Stratford de façon équitable en fonction des budgets disponibles;

Pour les motifs qui précèdent, le conseil municipal de Stratford et le Comité des loisirs acceptent de soutenir financièrement les familles qui s'inscrivent à des activités sportives et culturelles offertes dans les municipalités environnantes, jusqu'à épuisement du budget alloué à cette fin, soit 1200 \$ par année. Ce budget pourrait être révisé en 2015.

Dépenses admissibles

Frais d'inscriptions à des activités *collectives* de loisirs (sportives, culturelles, bibliothèques, camps de jour) offertes dans les municipalités environnantes dans *un rayon de 25 km, non disponibles dans* la municipalité du Canton de Stratford.

Pour ce qui est des bibliothèques, il faut que l'établissement concerné offre des collections et des services différents de ceux offerts à Stratford.

Les activités remboursables sont celles organisées par une municipalité, un organisme à but non lucratif ou un établissement scolaire. Sont exclus, par exemple, les activités individuelles et les programmes Sport Étude ou Art Étude ou l'équivalent.

Taux de remboursement de la surcharge

La Municipalité, par l'intermédiaire du Comité des loisirs, rembourse à ses résidents¹ 25 % de la surcharge payée lors d'inscriptions à des loisirs, jusqu'à un maximum de 150 \$ par famille par année. Il se pourrait que ce taux soit inférieur à 25 % advenant une forte demande.

Tarification pour les non-résidents de Stratford

Toute participante ou tout participant, non résident de Stratford, qui s'inscrit à une activité offerte par le Comité des loisirs, se verra imposer des frais additionnels équivalents à **50 %** du coût d'inscription comme frais de surcharge. Pour les activités ponctuelles exigeant un déplacement, des frais additionnels seront également exigés en plus des coûts d'inscription et de transport. Si l'activité est gratuite pour les résidents, un montant minimum de surcharge sera exigé. La priorité sera accordée aux résidents.

Conditions d'admissibilité

- Seuls les enfants de 17 ans et moins des résidents¹ de Stratford sont admissibles à l'obtention d'un remboursement;
- Un montant minimal de 25 \$ de surcharge est requis afin d'obtenir un remboursement. Il est possible de cumuler les factures de l'année en cours pour atteindre le maximum exigé;
- Un maximum de 3 activités différentes par enfant est admissible.

Demande de remboursement

Toute demande de remboursement doit être présentée la même année civile que celle de l'inscription aux dates prescrites mentionnées ci-après.

Les demandes de remboursement seront traitées 2 fois par année, soit entre le 1^{er} décembre et le 15 décembre, et entre le 1^{er} août et le 15 août de chaque année. Elles devront être déposées au bureau municipal à l'aide du formulaire prévu à cette fin disponible au www.munstratford.com ou au bureau municipal. Un montant de 600 \$ sera réservé pour chacune de ces 2 périodes de remboursement. Advenant que le montant de 600 \$ ne soit pas dépensé totalement, la somme non utilisée s'ajoutera aux 600 \$ déjà disponibles pour l'autre période.

Une facture émise par la municipalité offrant le loisir sera exigée comme preuve de paiement des frais. Une preuve de participation à l'activité pourrait être exigée.

Révision de la politique de remboursement des frais de surcharge pour activités de loisirs et culturelles

Cette politique sera révisée annuellement en fonction de l'intérêt des citoyens face à celle-ci. Le Comité des loisirs considérera toute demande non couverte par cette politique.

Définitions

1. Résidents de Stratford : les résidents permanents et saisonniers de Stratford.
2. Surcharge : Frais additionnels d'inscription exigés par une municipalité, un organisme à but non lucratif ou un établissement scolaire à une personne ne résidant pas sur son territoire.
3. Activité collective de loisir : Activité sportive ou culturelle requérant un nombre important de personnes pour la pratiquer ou pour permettre sa réalisation. Sont inclus dans cette définition les frais d'inscription à une bibliothèque.

Suite aux explications sur la politique, madame Sylvie Veilleux ajoute que c'est un essai et que certaines modifications pourront être apportées à l'avenir.

Le montant total des remboursements correspond à 10 % du budget des Loisirs.

7.4 Projet du Domaine Aylmer

Considérant que le Comité des loisirs et le Conseil municipal ont soumis à Emploi d'été Canada une demande de financement pour un emploi étudiant pour l'organisation au Domaine Aylmer d'activités de loisirs cet été et que ce projet a été accepté;

Considérant que le budget soumis pour l'organisation d'activités du 25 juin au 15 août, pour l'achat de matériel et pour la promotion des activités s'élevait à 11 000 \$;

Considérant que le Comité des loisirs ne pouvait investir que 6 000 \$ de son budget annuel 2014;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu ;

De verser au Comité des loisirs la somme de 5 000 \$ afin de compléter le budget nécessaire à la réalisation de ce projet.

2014-07-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux précise qu'une partie de la somme a servi à défrayer le salaire non remboursé par Emploi d'été Canada.

8- Affaires diverses

8.1 Correction du gentilé « Stratfordois »

ATTENDU que monsieur Jean-Yves Dugas, auteur du *Dictionnaire universel des gentilés en français*, et monsieur Gabriel Martin, auteur du *Dictionnaire des onomastismes québécois*, invitent la Municipalité de Canton de Stratford à officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

ATTENDU que les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

ATTENDU que le gentilé de Stratford, officialisé le 3 mars 1986 (résolution 1986-2565), s'écrit « Stratfordois », au masculin singulier, et « Stratfordois », au féminin singulier;

ATTENDU que l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

ATTENDU que les transcriptions [stʁat.fɔʁ.dwa] et [stʁat.fɔʁ.dwaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Stratfordois » et « Stratfordoise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variétés québécoises;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

D'OFFICIALISER les prononciations de « Stratfordois » et « Stratfordoise » en [stʁat.fɔʁ.dwa] et [stʁat.fɔʁ.dwaz], respectivement.

2014-07-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Liste de la correspondance

Correspondances diverses

1. Résolution du comité de développement OrganisAction : demande du comité concernant la politique familiale municipale.
2. Lettre de madame Carole Dionne et de monsieur Marcel Boisvert : demande pour installer une lumière dans la rue des Peupliers.
3. La route des Sommets : mise à jour des bornes d'information. Manon Goulet rencontre cette semaine madame Marie-Claude Lacombe à ce sujet.
4. Lettre de la Société d'Histoire de Stratford : lecture de la lettre par madame Manon Goulet demandant de créer un site patrimonial pour y installer des monuments que l'on retrouvait devant l'École Dominique Savio.

Offre de services

Centre Équinox : Lecture par Manon Goulet des services proposés en soins de santé alternatifs. Les bureaux sont situés à Lac-Mégantic au 4284, rue Laval.

Support financier

Bouge pour la Croix rouge : activité-bénéfice le 6 septembre au complexe Baie-des-Sables.

Concert de musique classique

Des billets, au coût de 20 \$, sont en vente au profit de la Fabrique. Le concert aura lieu le mardi 5 août à l'église St-Gabriel de Stratford, à 20 h. Des musiciens professionnels de New York vont donner une prestation dans le cadre du Festival « Songe d'été en musique ».

10- Période de questions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce septième jour de juillet 2014.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 21 h 13.

2014-07-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

André Gamache
Maire

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière